

Convocation pour l'Assemblée Générale Ordinaire

Date : 18 octobre 2017 à 18 h 30

Lieu : Salle du Bourg (derrière la Poste du Village)

ORDRE DU JOUR

1. Accueil
2. Feuille de présence pour le quorum.
3. Election du président et secrétaire de séance.
4. Rapport Moral et vote.
5. Rapport Financier
 - 5.1. Rapport des deux vérificateurs.
 - 5.2. Vote sur le rapport financier
 - 5.3. Vote des deux vérificateurs aux comptes pour 2017-2018
6. Elections : renouvellement des membres du CA concernés.
7. Questions diverses.
8. Le CA se réunit et donne la formation du Bureau à l'assemblée

L'Assemblée générale de l'AVVV se terminera par le verre de l'amitié.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale doit être composée de 50% de l'ensemble des votants. Si l'AVVV ne réunit pas ce pourcentage de votants, une seconde Assemblée Générale se tiendra le 18 octobre 2017 à 19h30 à la salle du Bourg derrière la Poste à Vaulx-en-Velin Village sur le même ordre du jour. Ce présent document vaut convocation à cette seconde réunion.

Si vous ne pouvez pas assister à l'assemblée générale ordinaire veuillez, si vous le désirez, renvoyer ce pouvoir à : AVVV, chez Monsieur Partouche, 4 allée des coquelicots, 69120 Vaulx en Velin.

POUVOIR pour l'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.V.V.V. du 18 octobre 2017

Monsieur, Madame(1), (2) Demeurant

Donne pouvoir à Monsieur, Madame(1), (2)

Signature

(1) rayer la mention inutile (2) Nom et prénom

ATTENTION : envoyer avant le 15/10/17 chez Monsieur Partouche, 4 allée des coquelicots, 69120 Vaulx en Velin.

- Votre candidature au Conseil d'Administration
- Vos questions diverses.